



Nos formations proposées dans le secteur de la sécurité incendie et d'assistance à personnes répondent aux obligations réglementaires en vigueur.

L'arrêté du 2 mai 2005 modifié précise les missions, l'emploi et la qualification du personnel permanent de Sécurité des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur

### Arrêté du 2 mai 2005 modifié :

**ARTICLE 4 :** « Pour exercer la fonction d'agent de service de sécurité incendie, il est nécessaire de justifier d'une des situations suivantes : - Etre titulaire de la qualification SSIAP 1..... »

**ARTICLE 5 :** « Pour exercer la fonction de chef d'équipe de service de sécurité incendie, il est nécessaire de justifier d'une des situations suivantes : - Etre titulaire du SSIAP 2.... »

**ARTICLE 6 :** « Pour exercer la fonction de chef de service de sécurité incendie, il est nécessaire de justifier d'une des situations suivantes : Etre titulaire du SSIAP3..... »

**ARTICLE 7 :** Les personnels de service de sécurité incendie sont soumis à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé....Les personnels sont soumis, tout les 2 ans, à une obligation de recyclage en matière de secourisme. Les personnels titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 h d'activité dans leurs fonctions durant les 36 derniers mois sont soumis à une remise à niveau pour accéder à l'emploi.

**Titre RNCP RS5641**

**Certificateur : MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER**

**Date d'enregistrement de la certification : 01-01-2022**



## NOS ATOUTS



- Nos formateurs sont tous titulaires d'un diplôme d'état ou d'un agrément par une autorité de tutelle compétente
- Nos formateurs sont soumis à un maintien à niveau régulier de leurs connaissances et de leurs techniques pédagogiques.
- Charte d'engagement des formateurs garantissant le respect et la qualité des programmes pédagogiques
- Pour les formations continues, un suivi informatisé annuel de votre personnel
- Appuis et collaboration avec les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) et les FAF (Fonds d'Assurance Formation)

**CONTACT** | **Flavien Allehaux**  
**Directeur**  
**Tel: : 02 51 10 08 16**



## PROGRAMME

### Théorie (60%)

#### Connaître la théorie du feu et les conséquences

- Le triangle du feu, la combustion et les fumées d'incendie
- Les classes de feu, la propagation et le développement

#### Connaître les principes fondamentaux de sécurité incendie en ERP et IGH

- Le classement des établissements
- La desserte de bâtiments et le cloisonnement d'isolation de risques
- L'évacuation des occupants
- Le désenfumage et les moyens de secours

#### Connaître les caractéristiques des installations techniques

- Les installations électriques
- Les ascenseurs et nacelles
- Le système de sécurité incendie

#### Connaître le rôle et les missions de l'agent de Sécurité Incendie

- Le service de sécurité incendie
- Les consignes de sécurité générales, particulières et spéciales
- Le poste de sécurité et l'appel des secours
- Les rondes de sécurité
- Le sensibilisation des occupants

### Pratique (40%)

#### 2 visites de sites et r repérage des moyens de secours

#### Intervention sur feux réels

- Utilisation des différents types d'extincteurs CO2, eau pulvérisée et poudre sur bac à gaz écologique et dégagement d'urgence d'un local enfumé
- Mise en œuvre du RIA (Robinet d'Incendie Armé), si utilisé dans l'entreprise

#### Mise en situation de circuit de ronde

- Conduite d'une ronde de sécurité avec anomalies

#### Mise en situation d'incidents

- Mise en situations alarmes SSI, découverte de victime, découverte de feu,...

### Evaluation finale

- QCM de 30 questions
- Rondes avec anomalies et sinistre

#### Maintien des Compétences (Recyclage) : Tous les 3 ans

## OBJECTIFS

- Maîtriser les connaissances théoriques nécessaires au métier de la prévention et de la sécurité
- Savoir utiliser les matériels et outils mis à disposition de l'agent de sécurité incendie
- Être capable d'occuper les fonctions d'agent de sécurité incendie

## INFOS PRATIQUES

### Public concerné

Toute personne désirant évoluer en tant qu'agent de service de sécurité incendie.

### Nombre de personnes

12 personnes au maximum

### Durée

10 jours soit 73 heures en présentiel : 9 jours de formation soit 67.5h et 1 jour d'examen de 5.5h

### Pré-requis

SST ou PSE1 à jour, ou PSC1 de -2 ans  
Certificat médical de -3 mois  
Savoir lire et écrire

### Validation

Evaluation continue - QCM et validation pratique par le jury

### Moyens Pédagogiques

Matériels cités dans la fiche produit  
Vidéoprojection format Powerpoint + Animations  
Alternance d'apports pratiques et théoriques et mises en situation  
Livret de formation remis aux stagiaires